



Centre de loisirs municipal de LAURIS

Projet pédagogique 2022 - 2023

ACCEM LAURIS : Accueil Collectif à Caractère Educatif de Mineurs

Sommaire :

A.	Présentation de la structure :.....	3
1.	L'organisateur :	3
2.	Les locaux :	3
3.	L'équipe pédagogique :	4
4.	La CTG et les moyens financiers :.....	5
5.	Le fonctionnement / La vie quotidienne :.....	6
6.	Bilan d'activité 2021 - 2022 :.....	7
B.	Les valeurs éducatives de l'organisateur :.....	12
C.	Identification des objectifs pédagogiques :	13
1.	Développer le vivre ensemble et l'acceptation de la différence :.....	13
2.	Le respect de l'environnement :.....	14
3.	Devenir acteur de la sauvegarde de la biodiversité et participer à la transformation de notre société	15
4.	Comprendre le lien entre l'alimentation, la santé et la pollution :.....	16
5.	Développer l'autonomie :.....	17
6.	Développer l'imaginaire :.....	18
7.	Favoriser les découvertes culturelles et sportives :	19
8.	Développer l'estime de soi et l'esprit critique :	21
D.	Grille d'évaluation :	22

A. Présentation de la structure :

1. L'organisateur :

Le centre de loisirs de Lauris est organisé par la municipalité de Lauris.

Les locaux, le personnel et le budget de fonctionnement sont mis à disposition par la commune.

Un projet éducatif résultant de la volonté des élus est confié à l'équipe pédagogique, il a pour but de fixer un cadre et de permettre à l'équipe du centre de loisirs d'établir son projet pédagogique.

2. Les locaux :

Le local principal est situé au **5, avenue Alphonse Daudet - 84360 LAURIS**, il est attenant à l'école maternelle et se situe à une centaine de mètres de l'école élémentaire.

Le centre de loisirs est composé d'une première partie adaptée à l'accueil des enfants de 3 à 6 ans. Elle est composée :

- d'une salle d'activités accolée à des sanitaires adaptés au très jeune âge qui, depuis la rentrée des classes 2021-2022, est partagée avec l'école maternelle pour l'accueil des enfants scolarisés en classe violette ;
- d'un dortoir équipé de couchettes empilables permettant de l'utiliser en salle d'activités en cas de besoin.

La deuxième partie est adaptée pour l'accueil des enfants de 6 à 11 ans. A noter que des travaux d'agrandissement ont été achevés avant la rentrée scolaire 2020-2021 et une nouvelle pièce accolée à la salle principale permet dorénavant d'accueillir les enfants en deux groupes. Cela est très utile pour la gestion de la crise sanitaire, car les primaires peuvent dorénavant être séparés en deux groupes et ainsi établir un « coupe circuit » en cas de contamination au centre de loisirs.

Chaque salle d'activité est aménagée en plusieurs espaces, on y trouve :

- Des tables pour les activités manuelles et jeux en tous genres (jeux de sociétés, jeux en bois,) et pour prendre le goûter.
- Une zone calme dans chaque salle composée de canapés. Elle sert de coin lecture, mais aussi à rassembler les enfants avant le départ en activité ou au moment du bilan de la journée.
- Des espaces pour les jeux en libre accès et pour les jeux de construction. Ils sont principalement occupés pendant les temps d'accueil du matin et du soir.

Le centre de loisirs est également pourvu d'une cuisine équipée dont l'accès est réservé aux adultes. Le bâtiment dans sa globalité est adapté afin de pouvoir accueillir les personnes en situation de handicap.

Un point sur l'accueil des enfants scolarisés à l'école maternelle :

Depuis 2022, ils sont principalement accueillis directement à l'école maternelle. Durant les temps d'accueils périscolaires, seule la salle ronde ainsi que les sanitaires et la cour de récréation sont utilisés, mais pendant les vacances scolaires, sont mis à disposition du centre de loisirs :

- Deux à trois salles de classe (rouge, bleue et verte)
- Le grand dortoir de la classe jaune
- La salle ronde (le dôme)
- Les sanitaires accolés au dortoir de la classe jaune
- La cour de récréation, permettant aux enfants de profiter des structures de jeux.

Un point sur l'accueil des enfants scolarisés à l'école élémentaire :

Depuis le début d'année 2022, les enfants scolarisés à l'école élémentaire sont divisés en deux groupes pour l'accueil du soir.

Les enfants âgés de 6 à 8 ans sont accueillis au centre de loisirs (enfants des classes de Mme Balay, Mme Fernandez, Mme Gummy, Mme Mengus et M. Logez), et les enfants âgés de 8 à 11 ans sont accueillis directement à l'école élémentaire durant le périscolaire du soir avec l'utilisation de la cour de récréation et de la salle de musique. Le « groupe des grands » est composé des enfants des classes de Mme Blasco, Mme Colletin, Mme Galtier et Mme Giacomoni.

En périodes extrascolaires, l'entièreté du centre de loisirs est utilisée. Les 6-8 ans occupent l'espace accordé à la classe violette et les 8-11 ans la grande salle.

Le matin, les enfants étant moins nombreux, ils sont tous accueillis dans la grande salle du centre de loisirs, mais en cas de protocole covid augmenté, les enfants peuvent être séparés en deux groupes et être accueillis dans deux salles différentes (même groupe que le soir).

3. L'équipe pédagogique :

L'équipe de direction :

Le centre de loisirs est dirigé par M. Bresson Nicolas – Directeur titulaire d'un BPJEPS Loisirs Tous Publics. Il est épaulé par M. Cueff Bastien – animateur et directeur-adjoint stagiaire BAFD et Mlle Seurin Clémence animatrice et directrice adjointe – BPJEPS Loisirs tous publics.

Les deux adjoints se partagent la direction de l'accueil périscolaire du matin.

L'équipe d'animation :

- Mlle Seurin Clémence – Animatrice BPJEPS Loisirs Tous Publics,
- M. Cueff Bastien – animateur BPJEPS animateur social, stagiaire CCDACM (Certificat

complémentaire direction d'Accueil Collectif de Mineurs)

- Mlle Sovrano Laury - Animatrice BPJEPS Animation Socio-culturelle avec module CCDACM (Certificat complémentaire direction d'Accueil Collectif de Mineurs)
- M. Thomaso Vincent – Animateur BAFA,
- Mlle Amand Sabrina – Animatrice BAFA
- Mlle Hammouchi Yona – Animatrice BAFA
- Mlle Lopez Coleen – Animatrice stagiaire BAFA
- Mme Travert Jeanne – Animatrice non diplômée

L'accueil périscolaire des 3-5 ans est assuré par les cinq ATSEMs de l'école maternelle :

- Mme Ortega Odile – Animatrice CAP petite enfance
- Mme Leveque Corine – Animatrice CAP petite enfance
- Mme Delon Nathalie - Animatrice CAP petite enfance
- Mme Dubois Corine - Animatrice CAP petite enfance
- Mme Taïeb Pili - Animatrice CAP petite enfance

Pendant les périodes d'accueil extrascolaire (vacances scolaires), l'équipe d'animation est renforcée par l'embauche d'animateurs saisonniers. Le centre de loisirs accueille également des stagiaires BAFA, BAPAAT et BPJEPS.

4. La Convention Territoriale Générale (CTG) et les moyens financiers :

Le centre de loisirs municipal est financé par la commune, les familles, la CAF et la MSA du Vaucluse.

En 2021, la commune de Lauris a signé une convention territoriale globale (CTG) qui a pour but de rassembler trois communes du territoire LMV : Lauris, Puget et Puyvert. Le but étant de définir un projet stratégique global du territoire à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Cette convention sera active pour une durée de 5 ans (de 2021 à 2025) et son projet a été établi à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire.

Elle a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires sur la commune ou les communes ou communautés de communes figurant dans son diagnostic.
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements ;
- De développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants.

5. Le fonctionnement / La vie quotidienne :

Les enfants scolarisés à l'école maternelle :

Depuis 2022, ils sont principalement accueillis directement à l'école maternelle. Durant les temps d'accueils périscolaires seule la salle ronde, ainsi que les sanitaires et la cour de récréation sont utilisés, mais pendant les vacances scolaires, sont mis à disposition du centre de loisirs :

- Deux à trois salles de classe (rouge, bleue et verte)
- Le grand dortoir de la classe jaune
- La salle ronde (le dôme)
- Les sanitaires accolés au dortoir de la classe jaune
- La cour de récréation, permettant aux enfants de profiter des structures de jeux.

Avant l'été 2022, la PMI a donné son aval pour un accueil jusqu'à 50 enfants de moins de 6 ans pendant les périodes extrascolaires, y compris durant l'été et jusqu'à 70 enfants durant les temps d'accueils périscolaires.

Les enfants scolarisés à l'école élémentaire :

Ils peuvent être accueillis à différents endroits selon les groupes scolaires ou le moment de la journée.

Périscolaire du matin : tous les enfants sont accueillis au centre de loisirs - 5 rue Alphonse Daudet.

Périscolaire du soir :

Groupe 1 - Classes de Mme Balay, Mme Fernandez, Mme Gumy, Mme Mengus et M. Logez:
Les enfants sont récupérés à l'école puis amenés jusqu'aux centre de loisirs.

Groupe 2 – Classes de Mme Blasco, Mme Colletin, Mme Galtier et Mme Giacomoni :
Les enfants sont récupérés dans leurs classes, puis ils goûtent et jouent à l'école élémentaire (utilisation de la cour de récréation et de la salle de musique).

Après 17h55, les enfants sont rapatriés au centre de loisirs.

Les goûters sont fournis par le restaurant scolaire, ils sont essentiellement composés de produits bios et locaux.

Un accompagnement aux devoirs est également proposé en parallèle à des jeux collectifs, des

activités manuelles ou des jeux en libre accès.

Le centre de loisirs ferme ses portes à 18h30.

Le mercredi, les enfants sont accueillis à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30.

Le repas du midi est pris au restaurant scolaire et le goûter est également fourni.

En période extrascolaire, le centre de loisirs accueille les enfants à partir de 8h00 et jusqu'à 18h00 et comme le mercredi, les repas et goûters sont fournis par le restaurant scolaire.

Tous les ans, des séjours sont proposés aux enfants, généralement pendant les vacances d'été.

Les projets pédagogiques correspondants à ces activités exceptionnelles sont alors communiqués aux familles.

Fermeture annuelle du centre de loisirs durant les vacances de Noël et une partie du mois d'août.

La journée type vacances :

8h00 ↓ 9h30	Accueil des enfants : Jeux calmes
9h30 ↓ 11h15	Temps d'activités
11h15 ↓ 12h45	Passage aux toilettes Déjeuner
12h45 ↓ 14h00	Temps calme et/ou Sieste (3-5 ans)
14h00 ↓ 16h15	Temps d'activités (3-5 ans : Sieste jusqu'à 15h00 environ)
16h15 ↓ 17h00	Passage aux toilettes Goûter
17h00 ↓ 18h00	Accueil des parents : Jeux de cour ou jeux en libres accès

6. Bilan d'activité 2021 - 2022 :

Objectifs n°1 - Développer le vivre ensemble et l'acceptation de la différence :

Le centre de loisirs est une structure qui permet aux enfants l'apprentissage de la vie en collectivité. Au début de l'année, une charte des règles de vie au centre de loisirs est établie par les enfants et les encadrants. Sous forme de scénettes, les enfants apprennent à reconnaître les comportements bienveillants et ceux que l'on considère inappropriés au centre de loisirs.

Des conseils d'enfants sont également instaurés tout au long de l'année. Ces conseils sont le moyen pour que chacun puisse exprimer ses idées, ses envies ou ses problèmes.

Régulièrement les enfants sont nommés à tour de rôle pour être référents du rangement des jeux ou du débarrassage des tables. On peut également noter qu'une boîte à idée est mise à disposition afin que chacun participe à la programmation des activités.

En dehors de la vie au centre de loisirs, nous organisons chaque année des échanges intergénérationnels avec la maison de retraite *Les Amandines*. Malheureusement, l'épidémie de covid-19 a beaucoup freiné nos échanges, néanmoins au printemps 2022 nous avons pu être accueillis à la maison de retraite afin de visualiser le rendu des projets 2019-2020 qui ont abouti avec du retard.

Le film « Le courage » a été projeté, il s'agit des récits de deux résidentes des Amandines. Elles nous racontent leurs souvenirs les plus courageux lorsqu'elles étaient enfants et qu'elles grandissaient en pleine guerre. Les enfants ont illustré ces récits par du théâtre d'ombre et d'objets.

Nous avons également accueilli un public d'enfants de moins de 3 ans pendant le mois de juillet 2022. La crèche "la Marelle" était invitée à participer à notre fête des bulles. Durant une matinée, les enfants ont profité d'un parcours sensoriel composé de tunnels, jeux d'eau et divers accessoires permettant de faire des bulles. Le but de cet échange et de permettre aux grands de la crèche de faire un premier pas dans leur futur école.

Durant le mois de juillet 2022, nous avons organisé un séjour d'une semaine au lac de Serre-Ponçon. Ce séjour a été l'occasion pour les enfants de découvrir de nouvelles activités, de nouveaux paysages. Ces cinq jours passés en dehors de la maison ont été un excellent moyen de favoriser l'autonomie et de développer le vivre ensemble.

Objectif n°2 et 3- Apprendre à respecter l'environnement, devenir acteur de la sauvegarde de la biodiversité :

Depuis plusieurs années, le centre de loisirs de Lauris est un lieu où les enfants découvrent notre patrimoine naturel et apprennent les gestes simples afin de le respecter.

Suite à l'aggravement du constat concernant la disparition du vivant, nous avons décidé de passer à la vitesse supérieure en développant des projets où les enfants ne seront pas uniquement sensibilisés, mais deviendront à leur tour des citoyens en capacité de sensibiliser les autres (enfants et adultes).

Les actions que nous avons mises en place :

- Septembre / octobre 2021 : Dès le début de l'année scolaire, nous avons proposé aux enfants de s'engager pour la sauvegarde des hérissons. Pour se faire, nous nous sommes renseignés quant aux problèmes qui les menacent et nous avons invité Mireille de l'antenne LPO PACA, qui est venue au centre de loisirs nous présenter les hérissons pensionnaires dont elle était chargée de remettre sur pieds ; elle nous a également expliqué comment s'engager pour la sauvegarde des hérissons. Par la suite Vincent a mené des ateliers de bricolage afin de construire des cabanes à hérissons, afin de les aider à trouver des endroits pour passer l'hiver. Les cabanes ont été déposées chez nos partenaires : le café villageois, la ferme des Messeguières, une dernière a été installée au centre de loisirs.
- Printemps 2022 : nous avons comme projet d'étudier et de mettre à l'honneur les espèces menacées présentes dans le Luberon. Avec les enfants, nous avons découvert une vingtaine d'espèces animales, endémiques ou non, toutes aussi intrigantes les unes que les autres (la genette commune, le gypaète barbu, l'oreillard, la pipistrelle, la magicienne dentelée, le pélobate cultripède, etc.)

Dans le même temps nous avons répondu favorablement à la proposition du collectif d'artistes Fabrication Maison de nous accompagner pour la réalisation de travaux graphiques, afin de mettre à l'honneur ces espèces. Jean Marc de Fabrication Maison nous a proposé d'y mêler des espèces végétales et suite à la visite du jardin des plantes tinctoriales, est née une fusion entre animal et végétal. Après avoir étudié leurs modes de vie, leur alimentation, les particularités liées à leurs espèces, les enfants ont inventé des chimères, un mélange plantes et d'animaux, et ils ont par la suite fabriqué des masques et costumes dans le but de les présenter au public. Le dernier jour des vacances de printemps, nous avons invité les parents pour la restitution de ce travail. A l'image d'une manifestation, nous avons incarné les animaux du Luberon afin de clamer à l'ensemble des personnes comment et pourquoi les préserver.

- La rencontre Luberon Jeunesse : Depuis plus d'une quinzaine d'années, le centre de loisirs de Lauris fait partie du réseau Luberon Jeunesse. C'est le réseau des centres de loisirs du Luberon en partenariat avec le parc naturel régional du Luberon et qui a pour but de faciliter les échanges, l'entraide et la mise en commun de la matière grise afin d'améliorer les objectifs pédagogiques en termes de sensibilisation des enfants à l'écocitoyenneté. Mais le but premier du réseau est d'organiser chaque année, une grande journée pendant laquelle les structures participantes proposent une animation en lien avec l'environnement pour un public d'enfants âgés de 6 à 11 ans.

Cette année nous avons proposé deux stands. Le premier avait pour thème les insectes pollinisateurs face aux menaces qui pèsent sur leur espèce (pesticides, prédateurs naturels et espèces invasives), le second était un atelier bricolage où les enfants accompagnés de leurs animateurs, avaient 40 minutes pour assembler des cabanes à hérissons en suivant le plan et les repères déjà tracés sur les panneaux de bois prédécoupés aux bonnes dimensions. Les cabanes étaient destinées à être installées dans l'espace naturel près de leurs structures.

- Les vacances d'été : comme les conditions météorologiques ne nous permettaient pas de profiter de l'extérieur après 11h00 du matin (énorme chaleur), nous avons proposé aux enfants de prendre part au combat contre le réchauffement climatique en devenant les supers héros des écogestes. Dans un cadre imaginaire où ils étaient invités à combattre trois dangereux éco-criminels destructeurs de la planète (Polutor, Devastator et Dr conso), les enfants, aidés de leurs animatrices ont assemblé plus d'une trentaine de panneaux informatifs ayant comme but de sensibiliser aux petites actions bonnes pour la planète, mais pas que : jets de mégots de cigarettes destructeurs des forêts, surconsommation occasionnant pollution, mais aussi élevage intensif et gaspillage des ressources ont été dénoncés sous forme d'œuvres d'art ayant pour but de faire réfléchir petits et grands. Le travail réalisé ne pouvant pas rester dans l'ombre, nous avons exposé les œuvres devant le centre de loisirs durant une partie des vacances d'été. L'exposition ayant connu son petit succès, nous avons été invités à exposer à nouveau le travail durant la semaine du développement durable à Lauris en septembre 2022.
- Tout au long de l'année : nous avons programmé des sorties en pleine nature, certaines avec des intervenants "éducation environnement" de l'association La Terre en Tête (forêt des Cèdres, aux alentours de Lauris), et d'autres en vélo ou à pied, toujours dans l'objectif de découvrir notre environnement alentour afin que les enfants puissent prendre conscience de la richesse de notre patrimoine naturel.
- La continuité du projet recyclage/compostage a permis à l'enfant de prendre conscience de la problématique des déchets dans notre société de consommation et d'adopter les éco-gestes

indispensables au devenir des futurs citoyens.

Le composteur installé près de la cantine tourne à plein régime depuis maintenant cinq ans, il y a eu de nombreuses collectes de compost arrivées à maturation. Les enfants chargent les cribles avec les petites pelles et les animateurs affinent la matière compostée. Il est ensuite chargé dans la brouette, puis utilisé au centre de loisirs afin d'enrichir la terre des plantations de fleurs et du potager.

- Régulièrement : afin de sensibiliser les enfants au tri sélectif, les enfants assistent à des projections de documentaires et de vidéos explicatives « Un jour, Une question » puis ils en débattent. Suite à ce débat, les enfants peuvent mettre en pratique ce qu'ils ont appris grâce à un jeu : « le parcours du recycleur ». Le but du jeu étant de réfléchir en équipe afin de déposer les déchets dans la bonne poubelle. Ce n'est pas grave si on se trompe, car c'est comme ça qu'on apprend !

Objectif n°4 - Comprendre le lien entre l'alimentation, la santé et la pollution :

L'alimentation est un sujet primordial à aborder afin d'avoir les connaissances nécessaires pour rester en bonne santé, de plus c'est un puissant outil d'éducation permettant d'agir sur l'environnement.

Les actions mises en place :

- Octobre 2021 : Dans le cadre du festival « Vivant ! » - l'alimentation locale en Sud Luberon – nous avons proposé de mener un atelier cuisine parents-enfants au café villageois. Quelques semaines avant l'atelier cuisine, nous sommes allés visiter la ferme du Petit Luberon et les ruchers des Messegères où sont fabriqués fromages de chèvre bios et miel de pays. Avec les ingrédients ramenés de nos visites, nous avons cuisiné tout un menu qui a eu un grand succès auprès des parents et des enfants.
- Durant les vacances d'automne, les enfants ont récolté les olives du village. Durant deux journées, équipés de filets et de râpeaux, ils ont appris à récolter les olives sans abîmer les oliviers. Nous avons également accueilli M. Pierre Bonnet qui est venu nous présenter un outil moderne pour la récolte des olives. Grâce à sa présence, nous avons pu optimiser la récolte et ce sont plus de 95 kilos d'olives qui ont été récoltés. Les olives ont ensuite été transportées jusqu'au Moulin de Puyvert où nous avons également pu profiter d'une visite. L'huile d'olive a ensuite été distribuée aux participants, et une partie a également servi à assaisonner le pique-nique commun des rencontres Luberon Jeunesse.
- Avec l'arrivée du printemps, nous avons assemblé deux nouveaux espaces de culture que les enfants ont pu exploiter. Ils ont appris à travailler la terre, tout en la respectant, à l'amender avec le compost frais du composteur collectif et à connaître la satisfaction de récolter ses propres légumes (pommes de terre, cornichons, tomates, concombres). La récolte des pommes de terre a été confiée au restaurant scolaire qui nous les a préparées simplement sautées au beurre. Un régal qui aura permis de nourrir les 80 enfants et animateurs présents ce jour-là.
- « L'heure du goûter » : Ponctuellement, à l'heure du goûter, les enfants accompagnés des animateurs analysent ce qu'ils vont manger. Ils doivent déterminer si ce qu'ils vont avaler est équilibré, si le mode de production utilisé et la provenance ont permis de minimiser l'impact sur l'environnement.

Objectif n°5 - Développer l'autonomie :

Plusieurs actions ont été mises en place :

- La charte des règles de vie au centre de loisirs a été écrite et signée par les enfants ;
- Des trous dans le programme d'activités ont été laissés volontairement afin de prendre en compte les propositions des enfants ;
- Responsabilisation au moment du goûter (service et nettoyage des tables) ;
- Les enfants sont incités et encouragés à développer leur propre activité sur les temps d'activités « libres » (mise à disposition de matériel par les animateurs) ;
- Le projet jardin qui permet aux enfants d'apprendre à faire soi-même ;
- La mise en place des « référents conciliateurs » sur le temps centre de loisirs permet l'auto-régulation des conflits ;
- Le séjour d'une semaine au lac de Serre-Ponçon durant le mois de juillet 2022 a été l'occasion de permettre aux enfants la découverte de nouvelles activités, de nouveaux paysages et avec cinq jours passés en dehors de la maison ; ce sont d'excellents moyens de favoriser l'autonomie et de développer le vivre ensemble.

Objectif n°6 - Développer l'imaginaire :

Ce qui a permis de remplir nos objectifs :

- Ateliers décoration du centre ; Fabrication de déguisements ; Activités réalisées avec des objets issus de la nature et du recyclage ; Activités « libre choix des enfants » ; Création de jeux en bois ; Fabrication de cabanes ; Grands jeux à thèmes.

Objectif n°8 - Favoriser la découverte culturelle et sportive :

Ce qui a permis de remplir nos objectifs :

- Les sorties culturelles
- Les ateliers avec les intervenants (les recycloclowns, cie Echo créons)
- Le séjour au lac de Serre-Ponçon

B. Les valeurs éducatives de l'organisateur :

Le projet éducatif est défini d'une part des orientations politiques pour l'enfance et la jeunesse, d'autre part d'un constat et diagnostic. Il permet de mettre en évidence des actions qui visent l'amélioration des services en gardant à l'esprit le bien-être des enfants.

Le projet éducatif de la commune de Lauris fixe les quatre axes de développement suivant :

- **Citoyenneté** : Encourager la solidarité, le partage, l'entraide et la fraternité, en faisant prendre conscience aux enfants de la richesse de ces valeurs fondamentales, en opposition à l'individualisme. Se respecter soi-même et respecter les autres, pour mieux se comprendre et mieux vivre ensemble ; susciter des rencontres intergénérationnelles c'est s'enrichir mutuellement des expériences, du savoir-faire et des connaissances des personnes plus âgées ; sensibiliser au respect des règles de la vie en collectivité et à l'égalité entre chacun.
- **Respect de l'environnement** : Economiser l'énergie, c'est responsabiliser les enfants ; optimiser la récupération, c'est informer de façon pédagogique sur les filières de tri et de récupération des déchets ; respecter l'environnement de vie, c'est responsabiliser les enfants sur leur participation individuelle et collective à un environnement propre et valoriser leurs initiatives en ce sens ; Favoriser les déplacements doux est l'occasion de découvrir la nature de manière non polluante ; Trier les déchets en responsabilisant les enfants.
- **Bien-être des enfants** : Être acteur de l'éducation au goût, c'est contribuer à la construction des enfants en proposant des menus variés, la découverte de produits différents et en valorisant le temps des repas ; Veiller à l'équilibre alimentaire et à la qualité des denrées ; Privilégier la saisonnalité, les circuits courts et les produits biologiques ; Veiller à ce que chaque enfant puisse se sentir libre de s'exprimer ; Valoriser les compétences ou qualités de chacun, développer l'estime de soi, favoriser les prises d'initiatives positives.
- **Culture pour tous** : L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté. La réalisation de cet objectif passe notamment par le développement des activités artistiques, culturelles et sportives, la promotion de la formation dans le secteur de l'animation et des activités périscolaires ainsi que des actions de sensibilisation des jeunes fréquentant les structures de vacances et de loisirs collectifs.

Sans oublier les valeurs éducatives fondamentales :

- **Accueillir les enfants sur une base de qualité en respectant la personne et le rythme de chacun ;**
- **Garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants,**
- **Contribuer à l'éducation des enfants en partenariat avec leurs familles et les institutions en s'appuyant sur des actions de prévention et/ou pédagogiques,**
- **Favoriser la socialisation, l'autonomie, la citoyenneté.**

C. Identification des objectifs pédagogiques :

Après avoir pris connaissance du projet éducatif de la commune, l'équipe pédagogique recense les besoins pour son public et établit les objectifs pédagogiques ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

1. Développer le vivre ensemble et l'acceptation de la différence :

Depuis plusieurs années, à travers son fonctionnement démocratique et ses objectifs liés à l'écocitoyenneté, le centre de loisirs favorise les activités de coopération. Néanmoins, les comportements individualistes, parfois agressifs persistent. On remarque également que les enfants sont souvent dans le jugement lorsqu'ils découvrent d'autres façons de vivre, d'autres façons de s'exprimer/créer, il nous semble évident que ces comportements traduisent un **besoin pour l'enfant d'accepter les différences et d'apprendre le « vivre ensemble »**.

1.a. Nos objectifs :

- Développer la notion de « faire ensemble ».
- Développer le « fair-play », la bienveillance.
- Favoriser l'autorégulation des conflits.
- Valoriser les activités encourageant le partage et la coopération.
- Valoriser les différences culturelles.
- Développer l'empathie
- Mettre en avant les valeurs communes.

1.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- Instaurer une boîte à idée pour que les enfants puissent exprimer leurs envies et leurs idées pour améliorer l'accueil,
- Utiliser des outils de communication afin de faciliter la gestion de conflits,
- Mettre en place une zone de conciliation,
- Ateliers « cuisine du monde », ateliers calligraphie,
- Mise en place de jeux collectifs, jeux de coopération et travaux collectifs,
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles,
- Animer des débats et du théâtre d'improvisation avec comme thème le racisme, la différence physique, la situation de handicap, l'intergénérationnel, ...)

1.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ Les enfants apprécient d'évoluer ensemble au centre de loisirs
- ✓ Il y a une diminution et une meilleure gestion des conflits
- ✓ Les enfants sont en capacité d'autoréguler les conflits
- ✓ Les enfants sont en demande d'activités collectives
- ✓ Ils ne portent plus de jugements négatifs et discriminants
- ✓ L'enfant est plus tolérant

2. Le respect de l'environnement :

L'environnement, patrimoine naturel de l'Homme, lui fournit de nombreuses ressources dont il a besoin pour son existence et son bien-être. Depuis des siècles, la nature a été considérée par l'homme comme un bien inépuisable, une richesse gratuite et éternelle. Cependant, force est de constater que cette dernière est fragilisée par l'Homme. La dégradation de l'environnement naturel a atteint une telle gravité que la santé de toutes les espèces vivantes est menacée. Notre planète étant entrée dans une situation d'urgence écologique, **il est un besoin essentiel que l'enfant apprenne à respecter l'environnement.**

2.a. Nos objectifs :

- Permettre à l'enfant de découvrir nos patrimoines (culturels, naturels, humains)
- Sensibiliser aux problèmes environnementaux et à la protection de nos patrimoines.
- Apprendre les premiers gestes écocitoyens : Le tri sélectif des emballages, le compostage des déchets organiques, les gestes anti-gaspillage, apprendre à bien consommer (local, bio et de saison).
- Développer un œil critique quant aux modes de consommation.
- Apprendre à « faire soi-même ».

2.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- Programmation d'intervenants, de sorties ludiques et développement des partenariats.

Exemple : Association « Au Maquis », Les petits débrouillards, Planète Mômes, CPIE, Parc du Luberon, LPO, ...)

- Programmation de séjours de vacances avec projet pédagogique adapté aux valeurs liées au respect de l'environnement,
- Exploitation du potager du centre de loisirs du semis à la récolte,

- Fabrication et entretien d’outil permettant la valorisation des richesses naturelles,
- Expliquer le lien entre l’alimentation et l’environnement,
- Apprendre à décrypter et à comprendre son environnement,
- Rencontres avec des producteurs,
- Utilisation de supports médiatiques et ludiques (documentaires, utilisation de la boîte de jeu MSA « Au fil des saisons », créations d’affiches),
- Participer à la Rencontre Luberon Jeunesse

2.c. Les critères d’évaluation :

- ✓ L’enfant connaît notre patrimoine
- ✓ L’enfant est sensibilisé aux enjeux environnementaux de notre époque
- ✓ L’enfant sait pratiquer le tri sélectif
- ✓ L’enfant sait pratiquer le compostage
- ✓ L’enfant connaît les gestes anti-gaspillage
- ✓ L’enfant a compris l’importance de bien s’alimenter pour réduire son impact sur l’environnement
- ✓ Les enfants sont impliqués dans le projet Rencontre Luberon Jeunesse
- ✓ L’enfant est capable de comprendre le fonctionnement naturel de son environnement

3. Devenir acteur de la sauvegarde de la biodiversité et participer à la transformation de notre société

L’environnement, patrimoine naturel de l’Homme, lui fournit de nombreuses ressources dont il a besoin pour son existence et son bien-être. Depuis des siècles, la nature a été considérée par l’homme comme un bien inépuisable, une richesse gratuite et éternelle. Cependant, force est de constater que cette dernière est fragilisée par l’Homme. La dégradation de l’environnement naturel a atteint une telle gravité que la santé de toutes les espèces vivantes est menacée. Notre planète étant entrée dans une situation d’urgence écologique, **il est un besoin essentiel que l’enfant apprenne à agir pour la sauvegarde de la biodiversité.**

3.a. Nos objectifs :

- Développer un regard critique quant à la gestion des ressources naturelles
- Mettre en œuvre des projets écocitoyen
- Participer à des actions de préservation de l’environnement

- **Apprendre à bricoler et innover à partir de matériaux de récupération**
- **Apprendre à communiquer les gestes écocitoyens auprès du public**

3.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- Définir et créer ensemble des projets qui pourraient avoir un impact positif pour la sauvegarde de la biodiversité,
- Chercher et participer aux projets qui pourraient avoir un impact positif pour la sauvegarde de la biodiversité,
- Fabrication de dispositifs ayant pour but d'aider, de sauvegarder la biodiversité,
- Assemblage de support de communication et mise en place de temps d'échange avec le public ayant pour but de sensibiliser aux actions pouvant avoir un impact positif pour la sauvegarde de la biodiversité

3.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ **L'enfant à participer à la réflexion et l'assemblage d'un ou plusieurs projets écocitoyens**
- ✓ **L'enfant à participer à un ou plusieurs projets ayant pour but la sauvegarde de la biodiversité**
- ✓ **L'enfant fabrique et comprend des objets utiles au quotidien**
- ✓ **L'enfant à participer à la réalisation de support de communication ou à un micro-trottoir**

4. Comprendre le lien entre l'alimentation, la santé et la pollution :

L'alimentation est un sujet primordial qui peut être un puissant outil d'éducation permettant d'agir sur notre environnement et la santé des enfants.

L'enfant a **besoin de comprendre cette relation entre l'alimentation, la santé et la pollution.**

4.a. Nos objectifs :

- **Faire évoluer les pratiques de consommation de l'enfant (connaissance des produits locaux et produits de saison).**
- **Lui donner envie de découvrir de nouvelles saveurs et développer l'éveil au goût.**
- **Lui apprendre à bien manger et à bien bouger (manger équilibré, comprendre les besoins nutritionnels du corps humain, comprendre l'importance du sport).**
- **Le sensibiliser à l'impact écologique des produits consommés (origine des produits).**
- **Lui apprendre à « faire soi-même ».**

4.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- Ateliers de cuisine « Fabrique ton goûter »,
- Découverte de nouveaux produits et de producteurs locaux,
- Comprendre pourquoi le bio est bon pour la santé et l'environnement,
- Créations de recettes, créations de menus équilibrés,
- Utilisation de supports médiatiques et ludiques (boîte de jeu MSA « Au fil des saisons », films, création d'affiches),
- Programmation d'intervenants, de sorties ludiques et développement des partenariats (Association « Au Maquis », Les Petits Débrouillards, Planète Mômes, CPIE, Parc du Luberon, ...)
- Participer à la Rencontre Luberon Jeunesse

4.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ L'enfant reconnaît ce qu'il a dans son assiette
- ✓ L'enfant sait définir si un produit est de saison ou non
- ✓ L'enfant sait ce qu'il faut manger pour être en bonne santé / ce qu'il faut éviter de consommer en trop grandes quantités
- ✓ L'enfant a découvert de nouvelles saveurs
- ✓ L'enfant a compris le lien entre alimentation et environnement
- ✓ Les enfants sont impliqués dans le projet Rencontre Luberon Jeunesse

5. Développer l'autonomie :

Devenir autonome, c'est acquérir peu à peu une forme de contrôle sur soi-même et sur sa vie. L'enfant a **besoin de développer son autonomie**, car c'est un élément essentiel pour grandir et pour acquérir de la confiance en soi.

5.a. Nos objectifs :

- Rendre l'enfant acteur de la vie du centre de loisirs.
- Développer la motricité fine.
- Responsabiliser l'enfant face au respect de ses affaires et du matériel du centre de loisirs.
- Lui apprendre à se situer chronologiquement dans la journée.
- Lui permettre d'avoir des temps libres pour se relâcher, dans le respect des règles de vie du centre.

5.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- Mettre en place des conseils d'enfants,
- Etablir des règles communes à la suite du conseil des enfants,
- Organiser un vote pour nommer des responsables par secteur (rangement jeux constructions, rangement jeux en libre accès, distribution de goûter),
- Instaurer une boîte à idées pour laisser les enfants s'exprimer sur leurs envies, leurs idées d'amélioration de l'accueil,
- Développer les activités de bricolage minutieux,
- Mettre en place des repères visuels pour le rangement des affaires personnelles des enfants (vêtements, sacs, travaux manuels)
- Mettre en place des repères chronologiques afin que l'enfant puisse se situer dans la journée,

5.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ L'enfant range seul ses affaires et le matériel
- ✓ L'enfant fait des propositions et participe activement à la vie du centre
- ✓ L'enfant a gagné en patience et en minutie
- ✓ L'enfant respecte les règles de vie durant les temps d'activités libres
- ✓ Le rythme de l'enfant est respecté, il a des occasions pour se reposer

6. Développer l'imaginaire :

L'enfant est trop souvent soumis à un monde, des univers, des jeux, des normes physiques et esthétiques qui l'empêchent de se construire seul et de développer sa propre personnalité.

Lui donner la possibilité de jouer autrement, de construire des jeux, d'en développer de nouveaux, d'en inventer et de laisser s'exprimer son côté artistique l'aidera dans sa construction personnelle.

Ce constat met en évidence que l'enfant a **besoin de développer son imagination et de sortir des stéréotypes** afin qu'il puisse s'amuser sans automatiquement avoir besoin d'un support élaboré et ainsi laisser plus de place pour le développement de son imaginaire.

6.a. Nos objectifs :

- Favoriser les activités de pleine nature.
- Favoriser les activités de bricolage et de recyclage.
- Favoriser les activités d'expression.

- Favoriser la création et l'interprétation personnelle.
- Apprendre à différencier l'artistique de l'esthétique.
- Encourager l'enfant à la création et la réalisation de projet personnel

6.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- Sortir du centre pour aller jouer dans la nature, avec les éléments naturels (terre, sable, végétaux, land-art, fabrication de cabanes, ...),
- Réintroduire les jeux « anciens » et proposer des nouveaux « grands jeux »,
- Proposer des activités manuelles et jeux de construction avec des matériaux recyclés,
- Initier à des activités d'expressions théâtrales, ateliers dessin, ateliers peinture, reportages vidéo, chants,
- Stimuler et laisser s'exprimer l'imaginaire en pleine nature,
- Découverte des arts plastiques,
- Détourner les objets.
- Création d'un projet artistique personnel

6.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ L'enfant est plus créatif, il sait s'occuper sans l'aide des animateurs
- ✓ L'enfant est en demande d'activités d'expression et de pleine nature
- ✓ L'enfant a développé son sens critique
- ✓ Il y a eu des créations de nouveaux jeux
- ✓ Le programme d'activité reflète les objectifs

7. Favoriser les découvertes culturelles et sportives :

A tout âge, l'enfant a besoin de s'exprimer et de se dépenser. Son corps, ses mains, sa voix sont autant de moyens qu'il a à sa disposition pour développer ses capacités, sa force, sa sensibilité et sa curiosité. L'enfant a **besoin à la fois d'une ouverture culturelle et d'activités sportives** afin qu'il puisse développer ses connaissances, son sens critique et prendre conscience de ses propres capacités (motrices, physiques et créatives).

7.a. Nos objectifs :

- Initier l'enfant à différents types d'activités culturelles et sportives.
- Mettre en place des activités d'expressions afin d'aider son développement personnel

- Favoriser l'accès à la culture
- Découvrir des nouveaux sports et pratiques sportives

7.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

❖ Partenariat avec le service culture de Lauris :

- Sorties culturelles (expositions, spectacles, ateliers, ...),
- Programmation de spectacles et d'intervenants,
- Participation à « Mars en Poésie » et animation de la journée de clôture,
- Participation aux Festival des Couleurs

❖ Mise en place d'activités manuelles et artistiques :

- Mise en place de travaux collectifs,
- Fabrication de décors en fonction des thèmes,
- Ateliers dessin, peinture, chant, mise en scène théâtrale

❖ Mise en place d'activités sportives :

- Recherches de nouveaux sports,
- Mise en place de jeux collectifs et jeux de coopération,
- Mise en place de jeux de précision,
- Mise en place de parcours d'adresse.

7.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ L'enfant a participé à des événements culturels organisés par la commune
- ✓ L'enfant a élargi ses connaissances culturelles
- ✓ L'enfant connaît différents supports, matériaux et techniques créatives
- ✓ L'enfant connaît de nouveaux sports et il sait les pratiquer
- ✓ L'enfant a développé sa précision et son adresse
- ✓ Il a pris confiance en ses capacités artistiques
- ✓ Il a pris confiance en ses capacités motrices

8. Développer l'estime de soi et l'esprit critique :

Le travail sur l'estime de soi est reconnue aujourd'hui comme constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes. Elle participe à la formation de leur personnalité, développe leur culture personnelle, tout comme l'esprit critique qui est la capacité à ne pas tout prendre pour argent comptant et à démêler le vrai du faux. De nos jours, alors que les fausses informations pullulent sur les réseaux sociaux, avoir un esprit critique et savoir analyser les situations pour se faire sa propre opinion est important. **Il est un besoin essentiel pour l'enfant de développer l'estime de soi et son esprit critique** car il s'agit d'être curieux et de devenir plus autonome en grandissant, dans un monde complexe.

8.a. Nos objectifs :

- Amener l'enfant à en connaître davantage sur son identité
- Valoriser les atouts et les compétences des enfants
- Favoriser la prise de parole
- Leur apporter des outils afin qu'ils puissent discerner le vrai du faux et constituer leur propre opinion face aux informations et contenus auxquels ils ont accès.

8.b. Les moyens d'atteindre nos objectifs :

- Valoriser les créations manuelles et d'écriture
- Valoriser les compétences artistiques et sportives
- Organiser des temps d'expression, de propositions et d'écoute
- Jeu de la rumeur, jeu de la « fake news »
- Contes, débats et discussions

8.c. Les critères d'évaluation :

- ✓ L'enfant n'a plus peur de la prise de parole devant le groupe
- ✓ Les enfants connaissent leurs propres capacités physiques et artistiques
- ✓ L'enfant a développé sa propre personnalité
- ✓ L'estime de soi de l'individu a été améliorée
- ✓ L'enfant à conscience que certains contenus auxquels il a accès ne reflètent pas toujours la vérité.
- ✓ L'enfant à développer sa propre opinion

D. Grille d'évaluation :

Axes de développement	Objectifs pédagogiques	-	+	++	+++
Développer le vivre ensemble et l'acceptation de la différence	Les enfants apprécient d'évoluer ensemble au centre de loisirs				
	Il y a une diminution et une meilleure gestion des conflits				
	Les enfants sont en capacité d'autoréguler les conflits				
	Les enfants sont en demande d'activités collectives				
	Ils ne portent plus de jugements négatifs et discriminants				
	L'enfant est plus tolérant				
Le respect de l'environnement	L'enfant connaît notre patrimoine				
	L'enfant est sensibilisé aux enjeux environnementaux de notre époque				
	L'enfant sait pratiquer le tri sélectif				
	L'enfant sait pratiquer le compostage				
	L'enfant connaît les gestes anti-gaspillage				
	L'enfant a compris l'importance de bien s'alimenter pour réduire son impact sur l'environnement				
	Les enfants sont impliqués dans le projet Rencontre Luberon Jeunesse				
	L'enfant est capable de comprendre le fonctionnement naturel de son environnement				
Devenir acteur de la sauvegarde de la biodiversité Agir pour l'environnement	L'enfant à participer à la réflexion et l'assemblage d'un ou plusieurs projets écocitoyens				
	L'enfant à participer à un ou plusieurs projets ayant pour but la sauvegarde de la biodiversité				
	L'enfant fabrique et comprend des objets utiles au quotidien				
	L'enfant à participer à la réalisation de support de communication ou à un micro-trottoir				
Comprendre le lien entre l'alimentation, la santé et la pollution	L'enfant reconnaît ce qu'il a dans son assiette				
	L'enfant sait définir si un produit est de saison ou non				
	L'enfant sait ce qu'il faut manger pour être en bonne santé / ce qu'il faut éviter de consommer en trop grandes quantités				
	L'enfant a découvert de nouvelles saveurs				
	L'enfant a compris le lien entre alimentation et environnement				
	Les enfants sont impliqués dans le projet Rencontre Luberon Jeunesse				

Développer l'autonomie	Des temps libres en autonomie ont été instaurés				
	Les enfants ont pu voter pour l'activité qu'ils voulaient faire				
	Ils ont eu le choix entre plusieurs activités				
	Ils ont été impliqués dans l'élaboration des plannings d'activités				
	Des repères visuels ont été mis en place (règles de vie, sécurité, hygiène)				
	Des repères chronologiques pour les plus petits ont été mis en place (temps d'activités, temps de repas, temps d'accueil, heure des parents)				
	L'enfant range seul ses affaires et le matériel				
	L'enfant fait des propositions et participe activement à la vie du centre				
	L'enfant a gagné en patience et en minutie				
Développer l'imaginaire	L'enfant est plus créatif, il sait s'occuper sans l'aide des animateurs				
	Il y a eu des créations de nouveaux jeux				
	Les enfants sont curieux de découvrir des nouvelles activités				
	Les enfants sont en demande d'activités d'expressions				
	Les enfants sont en demande d'activités de pleine nature				
	Les enfants se sont impliqués dans la compétition de Push-Cars				
	Les enfants ont pu s'exprimer librement par le biais d'activités artistiques				
	L'équipe pédagogique propose autant que possible un cadre imaginaire pour chaque activité				
	Le programme d'activités reflète les objectifs				
Favoriser les découvertes culturelles et sportives	Le coin bibliothèque est mis en valeur				
	Des actions de littérature jeunesse ont été réalisées				
	Les enfants prennent spontanément un livre pendant les temps de repos				
	L'enfant a participé aux différents événements culturels organisés par la commune				
	L'enfant a élargi ses connaissances culturelles				
	L'enfant connaît différents supports, matériaux et techniques créatives				
	Il a pris confiance en ses capacités artistiques				
		L'enfant a appris à jouer à des nouveaux sports			
	L'enfant a développé son agilité				
	L'enfant a développé sa précision				
	L'enfant a développé son adresse				
	L'enfant a pris confiance en ses capacités motrices				

Légende de la grille d'évaluation :

-	Objectif non abordé	++	Objectif partiellement atteint
+	Objectif non atteint	+++	Objectif atteint